



ERIC BOTHOREL

Député de la 5^e circonscription des Côtes d'Armor

COMMUNIQUÉ

Lannion, le 19 décembre 2025

L'hôpital de Lannion va recevoir des crédits exceptionnels de l'Agence régionale de santé de Bretagne

Le centre hospitalier de Lannion vient d'apprendre qu'il bénéficiera de crédits exceptionnels de fin d'année pour l'exploitation à hauteur de 8 571 859 € et d'une enveloppe complémentaire d'investissement de 282 000 €. C'est l'Agence régionale de Santé de Bretagne qui a pris cette décision et a tenu à m'en informer.

Ces crédits vont permettre de payer les fournisseurs, les taxes et indemnités et de s'assurer que notre centre hospitalier maintienne son excellence. Ces crédits étaient espérés et attendus.

C'est une des premières décisions rendues possibles par l'adoption du Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale.

Les journaux ont présenté le vote du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 comme un feuillet à rebondissements. Les commentateurs et nos concitoyens le trouvaient insatisfaisant, trop dur ou pas assez, trop favorable ou défavorable aux pharmaciens, personnels de santé, etc.

Il a finalement été définitivement adopté ce 16 décembre par un vote majoritaire de l'Assemblée, après plus de 120 heures de débats, sous la férule du Premier ministre Sébastien Lecornu.

Mais à quoi cela sert-il concrètement ? Par exemple, les crédits 2026 consacrés aux hôpitaux et aux EHPAD augmenteront de 3% l'an prochain. Ce sont 275 milliards d'euros qui sont ainsi mobilisés. C'est une petite bouffée d'oxygène pour un système de santé en crise permanente.

En cette période de Noël, il est des présents qui font plus plaisir que d'autres. Et cela doit aussi être l'occasion de remercier tous les personnels de santé qui, une fois encore, seront présents jour et nuit en cette période pour soigner et accompagner celles et ceux qui en ont le plus besoin.